



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf  
Séance du jeudi 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

**Etaient présents :** BRESCIANI Pascal, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAMBOROT Cécile, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile

**Etaient absents excusés :**  
BASEUIL Roland, ayant donné pouvoir à LAROCHE Lucas

**Secrétaire de séance :** LAMBOROT Cécile

**Secrétaire de Mairie :** BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres  
en exercice :

13

Nombre de membres présents :

12

Nombre de suffrages exprimés :

13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Date de convocation :

23/02/2023

### **OBJET : DELIBERATION**

**Relative à L'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIES SUR LE PERIMETRE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE EN TANT QUE MEMBRE**

Vu le Code de la commande publique et notamment ses article L 2113-6 et L 2123-7,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L. 331-1, L.441-1 et L.441.5,

Vu l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté coordonné par le Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipeement et d'Environnement de la Nièvre ci-jointe en annexe,

L'acte constitutif a une durée illimitée.

Le coordonnateur du groupement est le Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipeement et d'Environnement de la Nièvre. Il est chargé à ce titre de procéder, dans le respect des règles prévues par le code de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants en vue de la satisfaction des besoins des membres dans les domaines visés à l'article 2 de l'acte constitutif. Le coordonnateur est également chargé de signer et de notifier les marchés ou accords-cadres qu'il passe, chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de la bonne exécution des marchés. En matière d'accord-cadre, le coordonnateur est chargé de conclure

les marchés passés sur le fondement de l'accord-cadre, chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de sa bonne exécution. En outre, le coordonnateur est chargé de conclure les avenants aux accords-cadres et marchés passés dans le cadre du groupement.

La CAO de groupement sera celle du Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre, coordonnateur du groupement

La liste des contrats concernés par ce groupement de commande est annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexé à la présente délibération,
- autorise l'adhésion de la commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés,
- autorise le maire à signer l'acte constitutif du groupement,
- autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf. Et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget,
- prévoit dans son budget de s'acquitter de la participation financière prévue par l'acte constitutif,
- donne mandat au Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre pour collecter les données relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès du gestionnaire de réseau.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 02 mars 2023.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,  
Jean-Luc CHANUT



# Annexe à la délibération du conseil municipal du 02/03/2023 de la commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Envoyé en préfecture le 09/03/2023  
 Reçu en préfecture le 09/03/2023  
 Publié le 09/03/2023  
 ID : 071-217104637-20230302-202310-DE



## ELECTRICITE

Liste des Références d'Acheminement d'Electricité (RAE) de la commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf à intégrer au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté.

Nom installation	adresse	numéro RAE	Recours électricité verte à Haute Valeur Environnementale (1)	Date d'entrée (2)
Poste de refoulement	246 C Rue de la Gare – 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12187120019204		01/01/2026
Maison des P'tits Loups	42 Place des Anciens Combattants– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12153834928225		01/01/2026
Local Technique	70 B rue du Bourg– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12152098314999		01/01/2026
Ecole	104 rue de l'Ecole– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12150940600607		01/01/2026
Ancienne Eglise	400 rue du Bourg– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12150651165099		01/01/2026
Mairie	303 rue du Bourg– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12150506447222		01/01/2026
Bibliothèque	283 A rue du Bourg– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12150217011634		01/01/2026
Eglise	28 place de l'Eglise– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12150072293858		01/01/2026
Terrain de tennis	246 Rue de la Gare– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12149782858205		01/01/2026
Salle des Fêtes « foyer rural »	246 B rue de la Gare– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12149493422617		01/01/2026
Stade Municipal vestiaires foot	246 A Rue de la Gare– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12149203987002		01/01/2026
ECLAIRAGE PUBLIC LES CARRIERES	Lieudit Les Carrieres– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12151664189649		01/01/2026
ECLAIRAGE PUBLIC LOT OPAC	Lotissement OPAC – 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12151374754055		01/01/2026
ECLAIRAGE PUBLIC LE BOURG	Lieudit Le Bourg – 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12151230036220		01/01/2026
ECLAIRAGE PUBLIC LA GARE	Lieudit La Gare – 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12149059269242		01/01/2026
ECLAIRAGE PUBLIC LA VIOLETTIERE	Lieudit La Violetterie – 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12148914551409		01/01/2026

## GAZ NATUREL

Liste des points de consommations et d'estimations (PCE) de gaz naturel de la commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf à intégrer au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche Comté.

Nom installation	adresse	Numéro PCE	Recours au Biométhane (3)	Date d'entrée (2)
Ecole	104 rue de l'Ecole– 71740 St	12151085318440		01/01/2025
Salle des Fêtes « Foyer rural »	246 B rue de la Gare– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12149638140485		01/01/2025
Mairie	303 rue du Bourg– 71740 St	12189146074520		01/01/2025
Maison des P'tits Loups	42 Place des Anciens – 71740	12152243032017		01/01/2025
Stade Municipal vestiaires foot	246 A Rue de la Gare– 71740 St Maurice lès Châteauneuf	12149348704850		01/01/2025